LA PLAINE DES PALMISTES

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE-DES-PALMISTES

Affaire 35-211026

Information – Compte-rendu des décisions prises par le Maire en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 relatifs aux délégations qu'il détient de l'assemblée délibérante pour la période du 1er août au 05 octobre 2026

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 14 octobre 2026 et que le nombre de membres en exercice étant de 29, le nombre de présent(s) est de : 18

Absents : 4

Procurations : 06

Total des votes : 25

Secrétaire de séance : Mhedi MAURER

LE MAIRE,

Johnny PAYET

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 21 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six **le VINGT-ET-UN OCTOBRE** à **DIX-HUIT HEURES** le Conseil municipal de La Plaine-des-Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS :
PAYET Johnny Maire
THIBURCE Héliette 4ème adjointe
RIVIERE Alain 5ème adjoint
DALLEAU Gina 6ème adjointe
PAYET Mickael 7ème adjoint
MOGALIA Mélissa 8ème adjointe
ALBUFFY Sonia Conseillère Municipale
LEFLEM Bernard Conseiller Municipal
MAILLOT Béatrice Conseillère Municipale
BERGAMME Henriette Conseillère Municipale
FONTAINE Wilfrid Conseiller Municipal
FOSSY Bernard Conseiller Municipal
LAURET Blandine Conseillère Municipale
JUSTINE Victorien Conseiller Municipal
PARIEL Myriam Conseillère Municipale
DIJOUX François Conseiller Municipal
BOYER Annie Claude Conseillère Municipale
MAURER Mhedi Conseiller Municipal
CANDASSAMY Emilie Conseillère Municipale

ABSENT(S) :
ARZAL Sophie Conseillère Municipale
JISTA Elian Conseiller Municipal
ROCHETAING Roseline Conseillère Municipale
AZOR Frédéric Conseiller Municipal

PROCURATION(S) :
FAUSTIN Jean Yves 1er adjoint à PAYET Mickael
IGOUFE Sabine 2ème adjointe à PAYET Johnny
DAMOUR Jean Claude 3ème adjoint à RIVIERE Alain
JULIE Willy Conseiller Municipal à LEFLEM Bernard
PROBST Emmanuelle Conseillère Municipale à MOGALIA Mélissa
BALASSY Reine Claude Conseillère Municipale à PARIEL Myriam

Publicité faite le 30/10/2026

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20261021-DCM35-211026-DE
Date de télétransmission : 29/10/2026
Date de réception préfecture : 29/10/2026

Affaire 35-211026

Information – Compte-rendu des décisions prises par le Maire en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 relatifs aux délégations qu'il détient de l'assemblée délibérante pour la période du 1er août au 05 octobre 2026

Le présent rapport a pour objet la présentation des décisions prises par le Maire en vertu de ses délégations, pour la période du 1er août au 05 octobre 2026.

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 16 juillet 2020 attribuant des délégations au Maire, modifiée par la délibération n°19-250522 du 25 mai 2022,

En application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales, le Maire s'est vu confier, par délibération du Conseil municipal du 1er avril 2026 dans l'affaire 07 - Délégations données au Maire par le Conseil municipal, une délégation pendant toute la durée de son mandat pour régler toutes les affaires relatives à la commune.

En vertu de l'article L 2122-23 du CGCT, le Maire doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal des décisions qu'il a prises dans les matières qui lui ont été déléguées.

Matière déléguée :	DATE	INTITULÉ DE LA DÉCISION
5° Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;	12/08/2026	Convention d'occupation précaire d'une propriété communale - parcelle AC 311 - Avenant N°01 - ASSOCIATION MAISON DUREAU 97431
5° Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;	04/08/2026	Arrêté N°00340-2026 du 04 août 2026 portant concession au nom de Madame ROCHETAING Roselyne
5° Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;	19/08/2026	Arrêté N°00368-2026 du 19 août 2026 portant concession au nom de Madame EUPHEMIE Marlène, Marie, Théodora née GRONDIN
5° Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;	19/08/2026	Arrêté N°00369-2026 du19 août 2026 portant concession au nom de Monsieur CERVEAUX Noël, Jean, Sylvain

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **PREND ACTE** de la liste des décisions prises par le Maire, pour la période du 1er août au 05 octobre 2026.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,
Le Maire,

Johnny PAYET

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20261021-DCM35-211026-DE
Date de télétransmission : 29/10/2026
Date de réception préfecture : 29/10/2026